



Fiche d'information

Nombre de dons d'organes

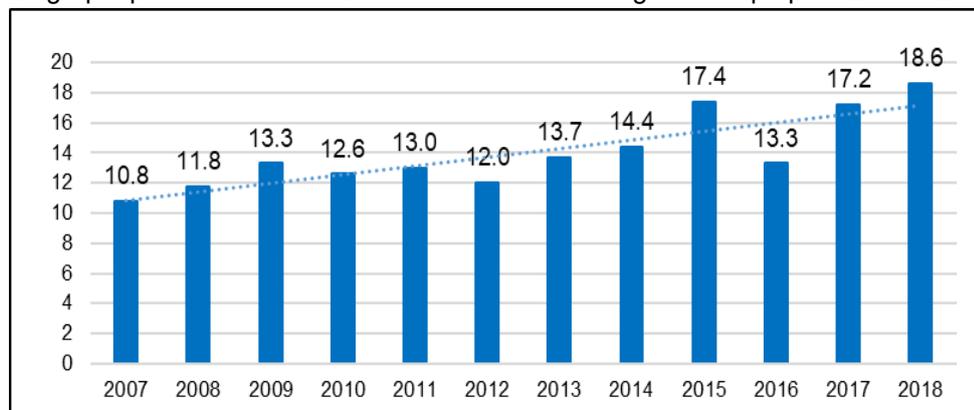
Date : septembre 2019

Évolution du nombre de dons d'organes en Suisse

Avec le plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » du Conseil fédéral, diverses mesures ont été appliquées en Suisse depuis 2013 afin d'augmenter le nombre de dons d'organes. Alors que 13,7 personnes par million d'habitants (pmp = *per million people*) donnaient leurs organes après leur décès en 2013, ce nombre s'élevait à 18,6 fin 2018. L'objectif initial de 20 pmp n'a ainsi pas été atteint. Depuis le lancement du plan d'action, il y a eu en Suisse en moyenne plus de dons d'organes que les années précédentes. Le dialogue « Politique nationale de la santé » de la Confédération et des cantons a décidé en mai 2018 de prolonger ce plan d'action jusqu'en 2021. L'objectif est d'atteindre le taux de 22 dons par million d'habitants.

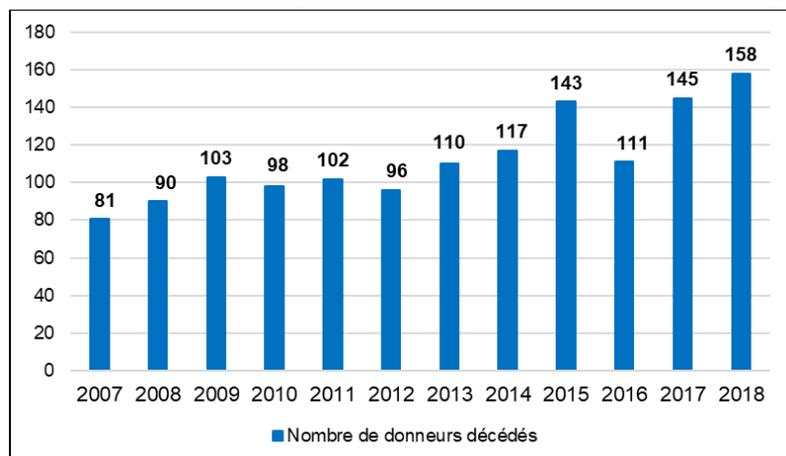
Plus d'informations sur le plan d'action : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/politische-auftraege-und-aktionsplaene/aktionsplan-transplantationsmedizin.html>

Le graphique montre l'évolution du taux de dons d'organes en pmp de 2007 à 2018.



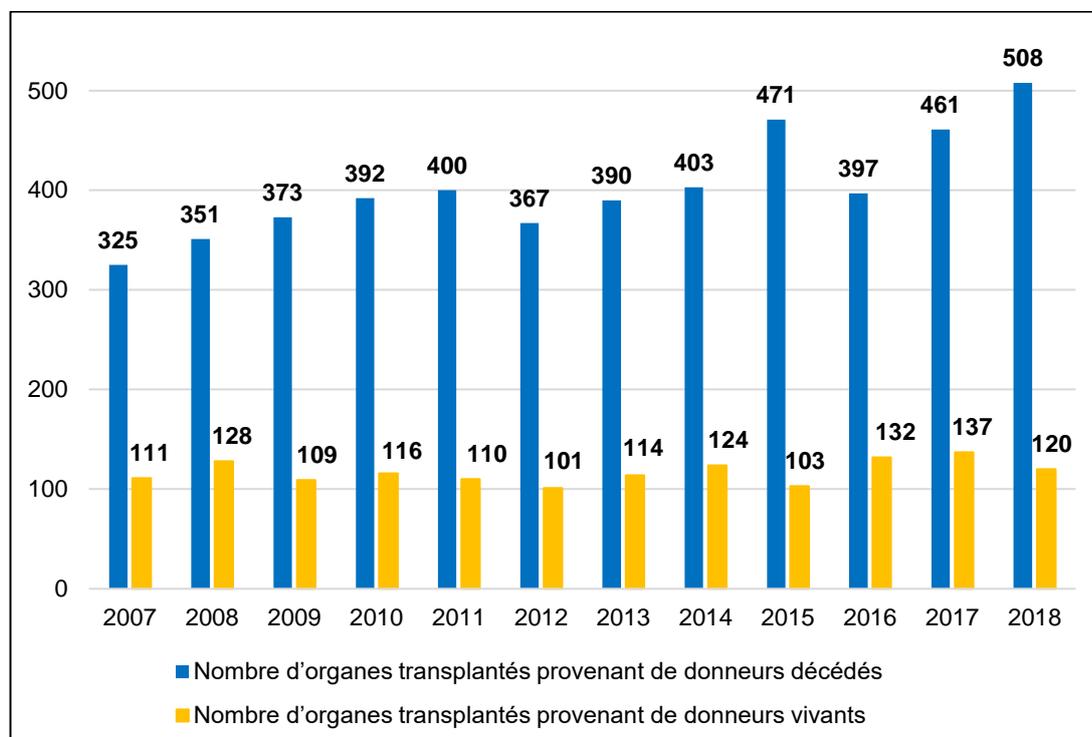
Nombre de donneurs d'organes en Suisse

Le graphique montre le nombre de dons d'organes par des personnes décédées de 2007 à 2018. Depuis le lancement du plan d'action, les dons ont nettement augmenté.



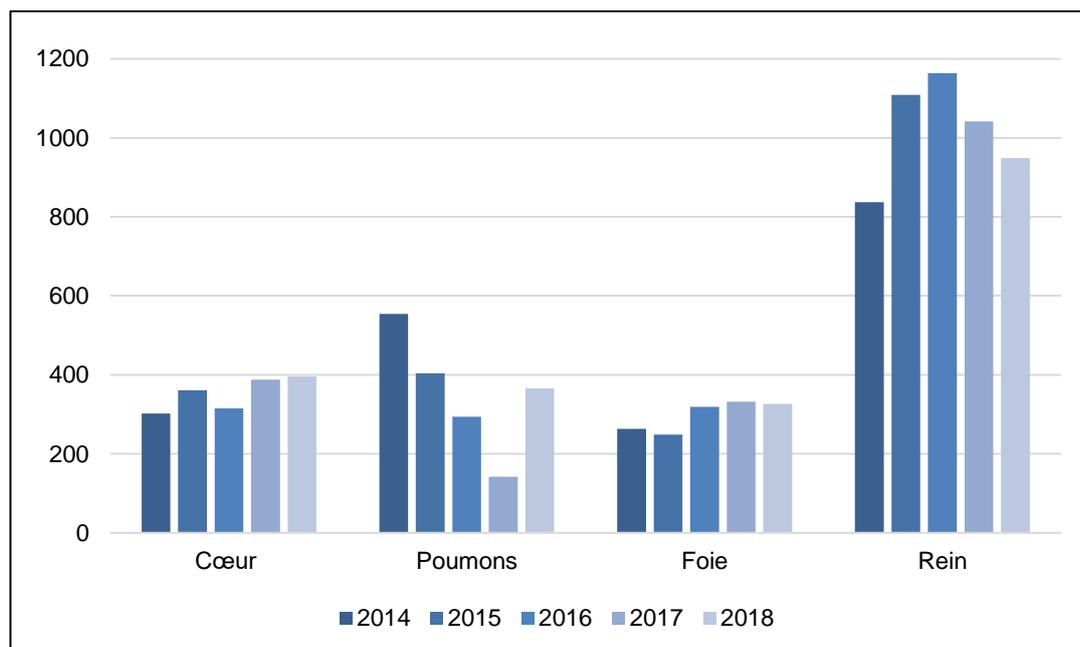
Organes transplantés en Suisse

Le nombre d'organes prélevés sur des personnes décédées ou vivantes en Suisse augmente depuis 2007. En moyenne, on peut transplanter un peu plus de trois organes prélevés sur une personne décédée.



Temps d'attente moyen par organe en Suisse (en jours)

Le graphique montre le temps d'attente moyen (en jours) par organe en Suisse entre 2014 et 2018. Le temps d'attente pour un rein s'élève actuellement à environ trois ans.

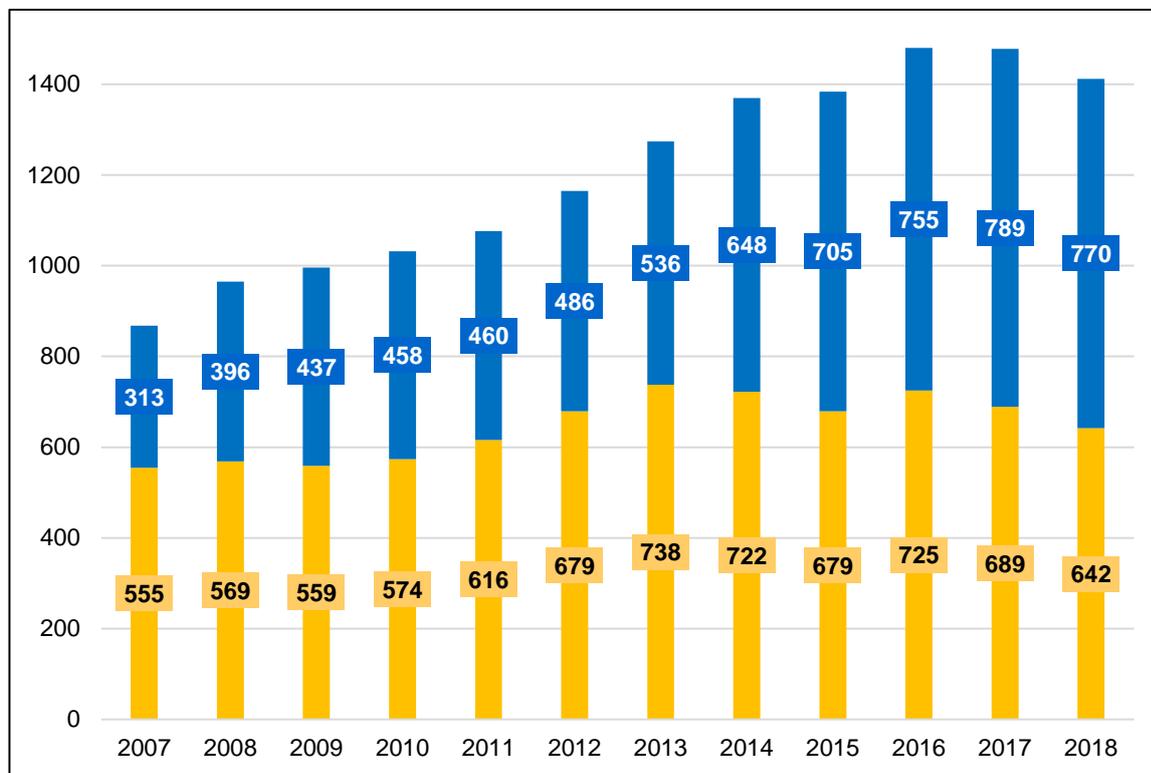


Informations complémentaires :

Office fédéral de la santé publique, division Biomédecine, section Transplantation, 058 462 22 49, transplantation@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch

Personnes sur liste d'attente

Le diagramme distingue les patients actifs et inactifs dans la liste d'attente. Pour les personnes ayant le statut « actif », une transplantation d'organe est envisageable. Le statut « inactif » s'applique aux personnes qui, pour des raisons de santé, n'entrent momentanément pas en ligne de compte pour une transplantation. Ces personnes ne sont pas prises en compte pour l'attribution d'organes tant que leur statut ne devient pas « actif ».



- Personnes sur la liste d'attente avec le statut « actif » (état au 31.12)
- Personnes sur la liste d'attente avec le statut « inactif » (état au 31.12)

Vous trouverez d'autres informations et des graphiques sur : www.bag.admin.ch/chiffres-tx

Informations complémentaires :

Office fédéral de la santé publique, division Biomédecine, section Transplantation, 058 462 22 49, transplantation@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch